

U²⁰¹⁹**NSS**

**JE SUIS
JEUNE JUGE**

EN SAUVETAGE

Octobre 2018

UNSS AIR

PNDSS 2016 2020

ACCESSIBILITÉ INNOVATION RESPONSABILITÉ

Actualisé au 25 octobre 2018



assureur militant

PARTENAIRE OFFICIEL



PRÉAMBULE

Ce mémento permet à l'élève du collège ou du lycée d'officier au sein des rencontres sportives, de s'engager dans la vie associative et ce, dans le cadre de l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS). La circulaire du 18 août 2010 incite à valoriser le jeune officiel par la remise d'un diplôme. Cette fonction contribue non seulement au développement de sa personne par les différentes responsabilités qu'il occupe, mais lui permet aussi d'acquérir des connaissances et des compétences valorisées au sein de l'UNSS.

La note de service n° 2014-073 du 28 mai 2014 ayant pour objet la mise en œuvre du décret n° 2014-460 du 7 mai 2014 relatif à la participation des enseignants d'éducation physique et sportive aux activités sportives scolaires volontaires des élèves stipule : « ...Ainsi au sein de chaque AS de collèges et de lycées, ils (les enseignants) contribuent à la construction du projet d'AS, partie intégrante du projet d'établissement, autour de deux axes principaux :

- La pratique d'activités physiques, sportives et artistiques Dans le cadre de l'UNSS
- L'apprentissage des responsabilités avec l'exercice de la fonction de Jeunes Officiels et la formation afférente, ainsi que la participation à la vie de l'AS et à l'organisation des activités de l'association, contribuant par la même à l'éducation de la citoyenneté... »

Ainsi, devenir jeune officiel, c'est

- Apprendre à faire des choix et s'y tenir,
- Appréhender très vite une situation,
- Mesurer les conséquences de ses actes.
- Acquérir au cours de sa formation les connaissances et les compétences inhérentes aux différents rôles sociaux nécessaires aux exigences de l'activité (arbitre, juge, chronométreur, starter, table de marque...)
- Devenir responsable.

CONDITION DE MISE EN ŒUVRE DE L'OPTION FACULTATIVE AU BACCALAUREAT

Rappel du cadre réglementaire du haut niveau du sport scolaire :

Dans le bulletin Officiel spécial n°5 du 19 juillet 2012 :

« Évaluation de l'éducation physique et sportive aux baccalauréats de l'enseignement général et technologique - Liste nationale d'épreuves et référentiel national d'évaluation », il est précisé que « les jeunes officiels certifiés au niveau national ou international... peuvent valider un enseignement facultatif ponctuel à l'identique des sportifs de haut niveau, à savoir : la part réservée à la pratique sportive est automatiquement validée à 16 points, les 4 points restants sont attribués à l'occasion d'un entretien permettant d'attester de leurs connaissances scientifiques, techniques, réglementaires et de la réflexion du candidat sur sa pratique »

« Les listes des candidats concernés sont proposées par les fédérations sportives scolaires (UNSS, UGSEL) ».

Création d'une unité facultative d'EPS pour le baccalauréat professionnel : « ...*les candidats scolaires des établissements publics et privés engagés à haut niveau dans le cadre du sport scolaire, lauréats des podiums nationaux et jeunes officiels certifiés de niveau national ou international* » valident automatiquement la note de 16/20.

L'entretien sur 4 points est obligatoire (arrêté du 07/07/15 et BO n°32 du 03/09/15).

Ce qui signifie que :

- L'évaluation rend compte des compétences acquises du jeune arbitre aux différents niveaux de certification (départemental, académique, national, international). Cela suppose la mise en place d'une cohérence et d'une progression dans la formation.
- Pour prétendre aux 16 points de l'enseignement facultatif ponctuel, le jeune arbitre doit avoir officié et obtenu sa certification durant sa « scolarité en classe de seconde ou première de lycée d'enseignement général et technologique » à l'occasion d'un championnat de France UNSS (*circulaire n° 2013-131 du 28-8-2013*).
- La validation d'un niveau national du jeune arbitre doit au minimum correspondre au niveau 5 de compétence exigé dans le cadre de l'enseignement facultatif au baccalauréat EPS.
- Ces dispositions ne sont pas valables pour tous les rôles hormis jeune arbitre et jeune juge.

SOMMAIRE

LE JEUNE JUGE

1. S'ENGAGE A RESPECTER LA CHARTRE DE L'UNSS
2. DOIT CONNAITRE LES REGLES DE L'ACTIVITE
3. S'INVESTIT DANS LES DIFFERENTS ROLES LORS D'UNE MANIFESTATION
4. DOIT SATISFAIRE AUX EXIGENCES DE LA CERTIFICATION
5. DOIT VERIFIER SES CONNAISSANCES
6. ASSURE LE SUIVI DE SA FORMATION
7. PEUT PARFAIRE SA FORMATION EN CONSULTANT DES DOCUMENTS COMPLEMENTAIRES

PRESENTATION DE L'ACTIVITE

Le sauvetage sportif est une discipline sportive qui se pratique :

- En milieu naturel (mer ou plan d'eau), ce sont les épreuves de "côtier".
- En piscine, ce sont les épreuves d'eau plate.

C'est une activité de déplacement finalisé (passage obligé) en milieu naturel aquatique (milieu varié et complexe) ou le reproduisant (piscine) où il s'agit de sauver une victime à l'aide de matériel (planche, bouée tube, palmes) le plus vite possible en s'adaptant aux conditions.

C'est également une activité utilitaire qui permet de développer des compétences sécuritaires : bilan sur une victime, agir vite pour sécuriser un lieu.

Les épreuves à l'UNSS sont des épreuves de relais :

En côtier : relais combiné, relais sauvetage planche, relais sauvetage bouée tube et secourisme, bâtons musicaux (course)

En eau plate : relais obstacle, relais remorquage avec palmes, relais sauvetage bouée tube, épreuve de secourisme.

Le sauvetage côtier sportif nous vient d'Australie où il est connu sous le nom de "Surf Life Saving".

C'est un sport ludique et varié mais aussi une activité citoyenne qui peut être pratiquée par tous et à tout âge. Celui qui pratique ce sport devient autonome et responsable en milieu aquatique. Il saura nager, se sauver et sauver les autres.

Les épreuves sont inspirées du sauvetage côtier professionnel et de la volonté de "sauver mieux et plus vite".

Son origine remonte à septembre 1902, Manly Beach. À cette époque se baigner à l'océan pendant la journée était un acte interdit et puni par la loi. Malgré cela des personnes comme William Gocher ont outrepassé cette loi et par leurs actions, ils ont ainsi forcé le gouvernement de l'époque à autoriser la baignade durant la journée. Petit à petit cette activité est devenue un passe-temps national. Cependant l'océan a très rapidement révélé ses dangers, et des petits groupes de bénévoles expérimentés se sont organisés afin de porter secours aux personnes. C'est le début des clubs de sauvetage côtier au sein desquels l'entraînement fût très vite considéré comme un sport. C'est en effet à partir de 1906 qu'on retrace les premières rencontres de sauveteurs à Bondi Beach.

En 1971, un congrès se tient à Sydney et une organisation internationale est fondée qui regroupe toutes les associations nationales : la World Life Saving (W.L.S.)

En France, c'est en été 1990 qu'a lieu la première "Coupe de France de sauvetage côtier". Ces épreuves, organisées par l'Association des Sauveteurs Professionnels de la Côte Aquitaine à l'occasion des étapes du circuit professionnel de surf, consistaient en un relais de 4 sauveteurs par équipe, chacun effectuant un course/nage/course avec des palmes.

En 1993, la W.L.S. (fédération de l'hémisphère sud) fusionnent avec la Fédération Internationale de Sauvetage aquatique (F.I.S., fondée en 1910 par le français Raymond Pitet à laquelle se rattache le sauvetage en eau plate, plus "européen"), pour devenir "l'International Life Saving Fédération" ([I.L.S.](#)).

Cette fusion a pris effet lors des Championnats du Monde de Sauvetage (eaux plates et côtiers) en Grande-Bretagne en septembre 1994.

1. LE JEUNE JUGE S'ENGAGE A RESPECTER LA CHARTE DE L'UNSS

Sans arbitre, juge, chronométrateur, starter, la rencontre ne peut exister. Ces rôles sont mis en exergue dans le bulletin officiel n°4 du 29 avril 2010 au travers de la compétence méthodologique et sociale n°2 visant à « respecter les règles de vie collectives et assumer les différents rôles liés à l'activité : juger, arbitrer, aider, parer, observer, apprécier, entraîner... »

➤ Le jeune juge doit :

- Connaître le règlement l'activité
- Etre objectif et impartial
- Permettre le déroulement de la rencontre dans le respect de l'équité sportive.
- Connaître les différentes tâches liées à sa mission.

➤ Pour remplir sa mission, le jeune arbitre doit à chaque journée de formation ou de compétition disposer de l'ensemble des documents nécessaires (licence UNSS, règlement de l'activité, ...) et du matériel nécessaire pour remplir sa fonction.

➤ Le jeune juge UNSS doit s'engager à respecter les termes du serment ci-dessous :

« Au nom de tous les jeunes arbitres, je promets que nous remplirons nos fonctions en toute impartialité, en respectant et suivant les règles qui les régissent, dans un esprit de sportivité »

2. LE JEUNE JUGE DOIT CONNAITRE LES REGLES DE L'ACTIVITE

Le règlement des épreuves est sur la fiche sport.

Quelques rappels et précisions

- L'équipe se compose de 4 compétiteurs au maximum
- Pour les collèges et les lycées obligations de présenter à chaque épreuve 2 filles et 2 garçons

Epreuves « côtier » :

- La tenue : la combinaison iso thermique est recommandée, le lycra de même couleur pour les 4 membres de l'équipe au départ de l'épreuve est fourni par l'organisation
- La mise en place de la ribambelle dépend des conditions de mer et peut être déplacée pendant la compétition. C'est le juge principal qui décide.
- Le départ :
 - Le directeur de l'épreuve place les compétiteurs dans l'ordre établi par le tirage au sort pour les éliminatoires et/ou les finales.
 - Il accompagne les compétiteurs et leur matériel jusqu'à la zone de départ et il s'assure que les compétiteurs sont positionnés à la bonne place.
 - Le numéro 1, face à l'eau se place est le plus à gauche sur la ligne de départ.
 - Il signale au starter que les compétiteurs sont sous ses ordres.
 - Le starter se positionne afin d'avoir le total contrôle visuel sur tous les compétiteurs au moment du départ. Il s'assurer que le départ de toutes les épreuves est régulier et équitable.
 - Disqualification pour faux départ : le starter et le directeur de l'épreuve ont autorité pour siffler les faux-départ.
 - Les ordres de départ pour les épreuves aquatiques :
 - À l'ordre du starter « À vos marques » les compétiteurs prennent position sur la ligne de départ dans l'ordre qui leur a été attribué.
 - À l'ordre du starter « Prêt », les compétiteurs se mettent immédiatement en position fixe de départ.
 - Quand tous les compétiteurs sont immobiles, le starter donne le signal sonore de départ.
 - La ligne de départ peut être matérialisée par une corde, une ligne tracée sur le sable entre deux piquets, une ligne virtuelle entre deux piquets. Les orteils des compétiteurs doivent être sur ou derrière la ligne.
 - Un faux départ est autorisé dans toutes les épreuves.

- L'arrivée :
 - Elle s'effectue entre 2 drapeaux espacés de 5m et placés à 15m de l'eau sauf au relais sauvetage bouée tube (la ligne d'arrivée correspond à la ligne de départ)
 - L'arrivée est jugée quand la poitrine du concurrent coupe la ligne d'arrivée.
 - Les compétiteurs doivent franchir la ligne d'arrivée debout sur leurs pieds.
 - Les juges seront placés de façon à observer le bon déroulement de l'épreuve et de pouvoir déterminer les places des compétiteurs à l'arrivée.
 - Le juge 1 détermine le 1er et 2ème ; le juge 2, le 2ème et le 3ème, et ainsi de suite avec les juges désignés préalablement responsables de leur numéro correspondant (c'est-à-dire, le juge 1 est préalablement désigné responsable du concurrent arrivé premier, ainsi que de relever le second).
 - Au signal du juge d'arrivée, les plaquettes seront remises aux concurrents.

- Au relais sauvetage planche, La victime doit attendre le sauveteur derrière la bouée ; Victime et sauveteur peuvent changer de place sur la planche, la victime peut aider.

- Au relais sauvetage bouée tube, La victime doit attendre le sauveteur derrière la bouée. Les assistants peuvent entrer dans l'eau dès que le remorquage a débuté.

- Le matériel : il est prêté par l'organisation
 - En catégorie établissement : le matériel est fourni par l'organisation ; nippers boards mousse de 8 pieds 10 pouces pour les collèges, rescues boards pour les lycées
 - En catégorie excellence : les compétiteurs peuvent apporter leur matériel

- Aux bâtons musicaux, chaque concurrent tire au sort son couloir à chaque course

- Ordres du starter : Au signal « sauveteur en position », les concurrents relèvent la tête ; puis au signal « tête basse », ils la baissent le menton devant touché les mains puis signal sonore entre 1 et 3s entre les 2 derniers commandements

- 1 faux départ autorisé pour chaque course

- Fautes entraînant une disqualification : il est interdit d'utiliser les bras pour écarter un concurrent, de faire un croche-pied, de prendre plusieurs bâtons

- Tenue des compétiteurs : maillot de bain ou short de bain + lycras

Epreuves « eau plate »

- La tenue : 1 seul maillot de bain autorisé, seuls les shorts pour les garçons et les shorty dos nageur pour les filles homologuées par la FINA sont autorisés (pas de maillot de bain sous la combinaison).
- Le départ :
 - Le directeur d'épreuve appelle les sauveteurs par plusieurs coups de sifflet brefs ; ils se placent debout derrière les plots de départ.
 - Il les invite ensuite à monter sur les plots par un roulement de sifflet.
 - Quand ils sont placés, il signale au starter en tendant le bras qu'il peut donner le départ.
 - Commandement du starter : « à vos marques »
 - Quand les nageurs sont immobiles, le starter donne le départ : sifflet ou pistolet.
- Au relais obstacle, on doit respirer avant de franchir l'obstacle ; les concurrents doivent sortir de l'eau dès leur arrivée.
- Au relais Bouée tube, la lanière doit être placée en oblique sur le buste. La victime peut aider à placer la BT mais ne doit pas la placer seule. La mise en place doit être faite avant les 5m.
- Au relais remorquage, prise unique : mains sous les aisselles. La mise en place doit être faite avant les 5m. Le sauveteur doit toucher le mur sans avoir lâché sa victime.

3. LE JEUNE JUGE S'INVESTIT DANS LES DIFFERENTS ROLES LORS D'UNE MANIFESTATION

Le Jeune Juge doit :

- **Avant** : il doit réviser le règlement de la compétition (fiche sport), il aide à la mise en place de la manifestation
- **Pendant** : il fait appliquer le règlement, aide au bon fonctionnement de la compétition en assurant les tâches qui lui ont été confiées
- **Après** : il restitue le matériel qui lui a été confié, aide au rangement, prend note des analyses et du bilan fait par le responsable des jeunes officiels. Il est présent au protocole de remise des récompenses

| Rôles | Taches et compétences attendues |
|---|--|
| Directeur d'épreuve ou juge de site | Redonner les explications réglementaires et particularités du parcours Vérifier que tout le matériel est en place Flag : contrôler la position de départ Signaler au starter que les compétiteurs sont sous ses ordres. |
| Starter | Donner les ordres de départ adaptés en fonction de l'épreuve (côtier, eau plate, bâtons musicaux) Siffler les faux- départ et rappeler les concurrents |
| Chambre d'appel | Annoncer les épreuves, appeler les concurrents et donner les fiches de course Gérer l'enchaînement des séries |
| Secrétariat | Enregistrer les résultats et affecter les points aux équipes Flag : gérer les résultats au fur et à mesure des éliminations Faire le tirage au sort |
| Navette | Donner les fiches de résultats au secrétariat |
| Juge de transition (côtier) Juge de virage (eau plate) | Juger la transmission des relais, Vérifier que le mur est touché côté opposé au départ |
| Juge de bouées (côtier) Juge de ligne (eau plate) | Vérifier le respect du règlement des épreuves Signaler toute anomalie au directeur d'épreuve |
| Juge d'arrivée | Indiquer l'ordre d'arrivée Signaler toute infraction au directeur d'épreuve |
| Assistant bâtons musicaux | Tendre la corde pour placer les bâtons Ratisser la zone d'arrivée |
| Mise en place des bâtons musicaux | Placer les bâtons |
| Distribution des plaquettes (côtier) | Donner les plaquettes en fonction des indications du juge à l'arrivée |
| Chronométrateur (eau plate) | Vérifier l'identité du candidat, enregistrer le temps, noter le temps en fonction du nombre de chronométrateurs. |
| Juge secourisme | Vérifier l'exactitude des tâches au fur et à mesure de l'exercice en fonction de la fiche de poste |

4. LE JEUNE JUGE DOIT SATISFAIRE AUX EXIGENCES DE LA CERTIFICATION

Niveau Départemental

- Pré requis : le jeune juge doit être investi au niveau de son district

| ROLES | COMPETENCES | ACQUISITIONS ATTENDUES | PROTOCOLES DE CERTIFICATION |
|---|---|---|--|
| Chambre d'appel | Méthode, rigueur | Annoncer les épreuves, appeler les concurrents et donner les fiches de course Gérer l'enchaînement des séries | Toutes les fonctions doivent avoir été vécues lors d'une rencontre ou lors d'un stage de formation départemental |
| Navette | Rigueur | Donner les fiches de résultats au secrétariat | |
| Juge de transition (côtier) Juge de virage (eau plate) | Connaissance du règlement, vigilance, concentration | Juger la transmission des relais Vérifier que le mur est touché côté opposé au départ | |
| Assistant bâtons musicaux | Travail en équipe, méthode | Tendre la corde pour placer les bâtons Ratisser la zone d'arrivée | |
| Distribution des plaquettes (côtier) | Rigueur, concentration | Donner les plaquettes en fonction des indications du juge à l'arrivée | |
| Chronométrateur (eau plate) | Connaissance du règlement, concentration, vigilance | Vérifier l'identité du candidat, enregistrer le temps, noter le temps en fonction du nombre de chronométrateurs. | |

Il connaît le règlement pour répondre aux attentes ci-dessus, il sait respecter des consignes, il est attentif et concentré

Répondre au protocole de certification permet :

- L'acquisition du niveau départemental et la mention de ce niveau sur sa licence et la remise d'un bracelet bleu et d'un diplôme par le service départemental

Niveau Académique

- Pré requis : Le jeune juge doit :
 - Être investi au niveau de son département.
 - Justifier de l'acquisition de son niveau départemental
 - Obtenir la note de 16/20 au questionnaire académique

| ROLES | COMPETENCES | ACQUISITIONS ATTENDUES | PROTOCOLE DE CERTIFICATION |
|--|---|---|--|
| Secrétariat | Travail en binôme, méthode, rigueur, | Enregistrer les résultats et affecter les points aux équipes Flag : gérer les résultats au fur et à mesure des éliminations Faire le tirage au sort | Toutes les fonctions doivent avoir été vécues lors de rencontres académiques |
| Juge de bouées (côtier) Juge de ligne (eau plate) | Connaissance parfaite du règlement, vigilance, concentration, prise de décision | Vérifier le respect du règlement des épreuves Signaler toute anomalie au directeur d'épreuve | |
| Juge d'arrivée | Connaissance du règlement, observation, rigueur | Indiquer l'ordre d'arrivée Signaler toute infraction au directeur d'épreuve | |
| Juge secourisme | Observation, concentration, connaissance des protocoles | Vérifier l'exactitude des tâches au fur et à mesure de l'exercice en fonction de la fiche de poste | |

Le jeune officiel a une tenue adaptée, est aimable et disponible, utilise un langage adapté, montre une autorité bienveillante

Il connaît le règlement pour répondre aux attentes ci-dessus, il sait respecter des consignes, il est attentif et concentré

Il agit avec pertinence et fermeté, il peut agir en autonomie sur un poste.

Répondre au protocole de certification permet :

- **L'acquisition du niveau académique et la mention de ce niveau sur sa licence et la remise d'un bracelet jaune et d'un diplôme par le service régional**

Niveau National

- Pré requis : le jeune juge doit :
 - Être investi au niveau de son académie.
 - Justifier de l'acquisition de son niveau académique
 - Obtenir la note de 16/20 au questionnaire national

| ROLES | COMPETENCES | ACQUISITIONS ATTENDUES | PROTOCOLE DE CERTIFICATION |
|--|--|--|---------------------------------------|
| Directeur d'épreuve ou juge de site | Connaissance parfaite du règlement ; prise de décision ; savoir se faire respecter | Redonner les explications réglementaires et particularités du parcours Vérifier que tout le matériel est en place Flag : contrôler la position de départ Signaler au starter que les compétiteurs sont sous ses ordres. | Officier sur le championnat de France |
| Starter | Connaissance parfaite du règlement ; concentration | Donner les ordres de départ adaptés en fonction de l'épreuve (côtier, eau plate, bâtons musicaux) Siffler les faux- départ et rappeler les concurrents | |
| Juge secourisme | Observation, concentration, connaissance parfaite des protocoles | Vérifier l'exactitude des tâches au fur et à mesure de l'exercice en fonction de la fiche de poste de manière autonome | |

Le jeune officiel a une tenue adaptée, est aimable et disponible, utilise un langage adapté, montre une autorité bienveillante

Il connaît le règlement pour répondre aux attentes ci-dessus, il sait respecter des consignes, il est attentif et concentré

Il est capable de prendre des initiatives, il agit avec pertinence et fermeté, il est autonome dans la gestion d'un poste

Répondre au protocole de certification permet :

- **L'acquisition du niveau national et la mention de son niveau sur sa licence et la remise d'un bracelet rouge et d'un diplôme (ou attestation pour les lycées) lors du protocole du championnat de France**

EVALUATION ET HARMONISATION DES CERTIFICATIONS

| Compétences attendues à tous les niveaux Jeune Juge-Arbitre: <u>Sauvetage</u> | | PRINCIPE D'ELABORATION DE L'EPREUVE | | |
|--|--|---|---|--|
| Niveau 5 | | L'évaluation se déroulera en deux parties : - Théorique : test de connaissance écrit type <i>QCM</i> - Pratique : Mise en situation lors des compétitions de niveau départemental, académique, national Validation nationale si 16/20 au test écrit et 14/20 à la partie pratique | | |
| Points à effectuer | Élément à évaluer | Exigences minimales requises niveau 1/2 : Niveau départemental 10/20 | Exigences minimales requises Niveau 3/4 : Niveau académique 12/20 | Exigences minimales requises Niveau 5 ⁽¹⁾ : Niveau national (lycées : option facultative EPS) 14/20 |
| Partie pratique /14 | Directeur d'épreuve | 0 à 7 pts | 8 à 9 pts | 10 à 14 pts |
| | Starter Juge secourisme Secrétariat Juge de bouées, de ligne Juge d'arrivée Mise en place bâton musicaux Chambre d'appel Navette Juge de transition, de virage Assistant bâtons musicaux Distribution des plaquettes Chronomètres | Juge intermittent, des erreurs, intervention parfois confuse Jugement, partiel, sommaire, sans argument, sans justification, vague Aide approximative Accepte de tenir tous les rôles mais ne les remplit pas correctement | Juge engagé, réactif, parfois hésitant mais correct, intervention avec opportunité Jugement global, réaliste mais pas justifié Aide juste, partielle Peut tenir la plupart des rôles mais hésite dans les décisions ou est en difficulté dans des situations inhabituelles | Juge ressource, décisif, garant de l'organisation et de la sécurité, intervention avec opportunité et autorité Jugement explicatif, précis, bien expliqué justifié, adapté Aide constructive Peut assumer pleinement tous les rôles nécessaires au bon déroulement de la rencontre, en montrant l'autorité nécessaire |
| Partie théorique /6 | | 0 à 3 pts | 3.5 à 4 pts | 4.5 à 6 pts |
| | | Connaissance approximative du règlement | Bonne connaissance du règlement | Connaissance parfaite du règlement |

5. LE JEUNE JUGE DOIT VERIFIER SES CONNAISSANCES

A chaque niveau de formation, une épreuve de vérification des acquis (QCM, support vidéo, épreuve pratique...) donnera lieu à l'attribution du niveau de certification correspondant et d'un retour d'évaluation auprès du Jeune Juge (oral ou écrit).

De la même façon, une évaluation initiale de chaque jeune juge sera faite au Championnat de France pour distribuer les rôles et favoriser le bon déroulement de la compétition. La certification portera sur sa prestation tout au long de la compétition.

Officier en tant que Juge/Arbitre sur un Championnat de France n'engendre pas systématiquement une certification nationale.

Un collégien déjà certifié au niveau national doit officier à l'occasion d'un Championnat de France durant son cursus lycée s'il veut pouvoir valider les seize points dans le cadre de l'enseignement facultatif ponctuel du baccalauréat EPS.

6. LE JEUNE JUGE ASSURE LE SUIVI DE SA FORMATION / PASSERELLES FEDERALES

Dès que possible l'UNSS proposera à tout Jeune Arbitre certifié de pouvoir gérer son suivi de formation sur le serveur OPUS : www.unss.org

Passerelles entre l'UNSS et FFSS :

La certification de niveau national UNSS permet le titre d'officiel C Cette équivalence peut être obtenue en prenant contact auprès du comité régional (service formation).

7. LE JEUNE JUGE PEUT PARFAIRE SA FORMATION EN CONSULTANT DES DOCUMENTS COMPLEMENTAIRES

Exemple de propositions, à adapter en fonction de l'activité

[Union Nationale du Sport Scolaire](#) - OPUSS

13, rue Saint-Lazare, 75009 PARIS

[Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme](#)

28 Rue Lacroix, 75017 PARIS